

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



COMMUNE D' ALLANCHE

Séance du jeudi 23 juin 2022

Membres en exercice :

14

Date de la convocation: 15 juin 2022

Présents : 13

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,

Votants: 14

Présents : Philippe ROSSEEL, Eric VIALA, Claudine HOUSELLE, Patrick MERAL, Jean-Paul DUMAS, Roland VEDRINES, Alain GRIFFE, Audrey BLANQUET, Jennifer DEVÈZE, Ludovic LEVAIS, Thierry MARSILHAC, Claude PESCHAUD, Julien THERON

Contre : 0

Représentés: Madame Jacqueline BARTHAIRE par Monsieur Philippe ROSSEEL

Abstention : 0

Excusés:

Secrétaire de séance:

Madame Audrey
BLANQUET

Présents non votants :

Absents:

Objet: MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO-PROTECTION - DE_2022_057

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la Commune souhaiterait mettre en place un système de vidéo-protection visant à prévenir les actes de malveillance, les atteintes aux biens, la protection des personnes et les actes d'incivilités multiples sur certains bâtiments de la Commune, à savoir :

- La Mairie et les WC publics ;
- La Poste.

L'installation de ce dispositif de vidéo-protection permettrait une prévention de ces différents sites.

Il aurait pour but :

- de dissuader par la présence de caméras,

~~de réduire le nombre de faits commis,~~

RF

Sous Préfecture de SAINT FLOUR

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 04/07/2022

015-211500012-20220623-DE_2022_057-DE

- de renforcer le sentiment de sécurité,
- de permettre une intervention plus efficace des services de sécurité,
- de faciliter l'identification des auteurs d'infractions.

Monsieur le Maire explique cette démarche suite aux dernières dégradations constatées sur les bâtiments communaux.

Par conséquent et suite aux dernières dégradations constatées, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de l'installation d'un système de vidéo-protection dans les locaux de la Mairie d'Allanche et de la Poste ceci permettant de sécuriser l'accès des sanitaires, de la salle Maurice Jalenques, de la salle des associations et de la salle des mariages
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition de ce système de vidéo-protection et de signer tous les documents relatifs à cet achat.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Philippe ROSSÉEL


Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture et de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le : 04/07/2022
publié le : 04/09/2022

RF
Sous Préfecture de SAINT FLOUR
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 04/07/2022
015-211500012-20220623-DE_2022_057-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire,
Philippe ROSSEEL



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture
et de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le : 27/06/2022

publié le : 27/06/2022

27/06/2022

RF

Sous Préfecture de SAINT FLOUR

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 27/06/2022
015-211500012-20220623-DE_2022_053-DE